



# Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement automatique

OUI,

le prélèvement automatique  
est un moyen de paiement  
simple et sûr.

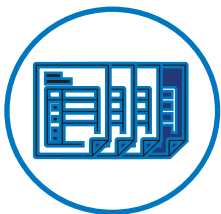
Pas de stress, finis  
les retards de paiement et  
les oublis involontaires...

...même en cas  
d'absence,  
de vacances,  
de voyage.

Votre compteur est relevé et  
vous êtes prévenus en cas de  
surconsommation !

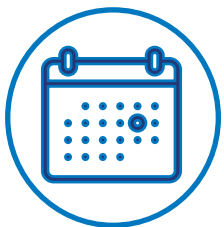
Pour ce service,  
choisissez l'option qui  
vous convient le mieux

Les virements sont effectués directement  
par votre banque, de compte à compte.



## > le paiement à chaque facture

Le montant de vos factures (estimations ou de régularisation)  
est prélevé automatiquement sur votre compte.



## > la mensualisation de vos paiements

Tous les mois, le même montant est prélevé automatiquement  
sur votre compte. Le coût annuel de votre eau est étalé sur dix  
mois, suivi d'un prélèvement de régularisation si nécessaire.

**Pour activer ce service, c'est simple !**

**Il vous suffit de remplir le formulaire figurant au dos  
et de nous le renvoyer via l'enveloppe T, accompagné de  
votre Relevé d'Identité Bancaire.**



# FORMULAIRE D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT BANCAIRE

AFIN QUE VOTRE DEMANDE SOIT PRISE EN COMPTE, IL EST IMPÉRATIF :

- de compléter l'intégralité de ce formulaire, et de **le signer** ;
- d'y joindre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB ou RIP) ;
- d'adresser ce formulaire accompagné de vos coordonnées bancaires à **Eau Cœur d'Essonne, 20 rue Denis Papin, 91240 Saint-Michel-sur-Orge**.

Numéro de contrat à rappeler (indiqué en haut à droite sur vos factures) : .....

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

### TYPE DE CONTRAT : FOURNITURE D'EAU

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

### IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 49 TIP 82E252

### DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER :

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : .....

### DÉSIGNATION DU CRÉANCIER :

Nom :  
Régie Publique Eau Cœur d'Essonne

Adresse : 20 rue Denis Papin  
Code postal : 91240  
Ville : Saint-Michel-sur-Orge  
Pays : France

### DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

#### IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

.....

#### IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

..... (.....)

Type de paiement :  J'opte pour le prélèvement à échéance de la facture

J'opte pour le prélèvement mensuel

Signé à : .....

Le (JJ/MM/AAAA) : .....

Signature :

### DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

### JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

#### Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Régie Publique Eau Cœur d'Essonne.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec l'abonné. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.